

P.L.U.

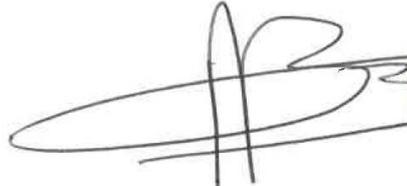
Plan Local d'Urbanisme

Commune d'**ECLOSE-BADINIÈRES**

5.3. Arrêté préfectoral de classement sonore des infrastructures de transport terrestre

Vu pour être annexé
à la délibération d'arrêt
du projet d'élaboration du PLU
en date du 17 mars 2025.

Le Maire,
Alain BERGER



Eclose-Badinières



Service Application du droit des sols, Études et Transversalité
Unité Mobilité, Air, Bruit

Arrêté n° 38-2022-04-15-00007

**portant révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres
du département de l'Isère**

Le Préfet de l'Isère
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'ordre national du mérite

Vu le livre cinquième, titre septième, chapitre premier du code de l'environnement relatif à la prévention des nuisances sonores, et notamment l'article L.571-10 relatif au classement sonore des infrastructures de transports terrestres ;

Vu le code de l'environnement, et notamment ses articles R.571-32 à R.571-43 relatifs au classement des infrastructures de transports terrestres et modifiant le code de l'urbanisme et le code de la construction et de l'habitation ;

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles R.111-4-1, R.111-23-1 à R.111-23-3 ;

Vu le code de l'urbanisme, et notamment ses articles R.111-1, R.111-3-1, R.123-13, R.123-14 et R.123-22 ;

Vu les arrêtés interministériels du 25 avril 2003 relatifs à la limitation du bruit dans les établissements d'enseignement, de santé et les hôtels ;

Vu l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 relatif aux modalités de classement des infrastructures de transports terrestres et à l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 30 mai 1996 ;

Vu la circulaire du 25 mai 2004 portant sur le bruit des infrastructures de transports terrestres ;

Vu l'arrêté N°2011-322-0005 portant classement sonore des infrastructures des transports terrestres dans le département de l'Isère

Vu les arrêtés préfectoraux N°20123260019, N°20131680022, N°20141040031, N°20141470026, N°20141470025, N°20150640016, N°3820170127004 portant modification du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département de l'Isère ;

Vu les avis des collectivités et gestionnaires routiers concernés par la révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestres du département de l'Isère émis au cours de la consultation réalisée du 8 septembre 2021 au 8 décembre 2021 ;

Sur la proposition de Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Isère ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Isère,

ARRETE :

Article 1

Le présent arrêté annule et remplace les arrêtés susvisés portant classement sonore des infrastructures de transports terrestres dans le département de l'Isère, communément appelé classement sonore des voies.

Article 2

Les dispositions de l'arrêté interministériel du 30 mai 1996 sont applicables dans le département de l'Isère aux abords du tracé des infrastructures de transports terrestres mentionnées à l'annexe N°1 du présent arrêté et représentées sur les cartes mises en ligne sur le site internet des services de l'État en Isère.

Sont concernées par la révision du classement sonore des voies les communes ci-après désignées :

Agnin	La Chapelle-de-la-Tour	Saint-Blaise-du-Buis
Allevard	La Côte-Saint-André	Saint-Bonnet-de-Chavagne
Anthon	La Frette	Saint-Cassien
Aoste	La Motte-d'Aveillans	Saint-Chef
Apprieu	La Motte-Saint-Martin	Saint-Clair-de-la-Tour
Arandon-Passins	La Mure	Saint-Clair-du-Rhône
Assieu	La Murette	Saint-Didier-de-la-Tour
Auberives-sur-Varèze	La Pierre	Saint-Égrève
Auris	La Rivière	Saint-Étienne-de-Crossey
Autrans-Méaudre en Vercors	La Sône	Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs
Avignonet	La Sure en Chartreuse	Saint-Georges-d'Espéranche
Barraux	La Terrasse	Saint-Georges-de-Commiers
Beaucroissant	La Tour-du-Pin	Saint-Gervais
Beaufort	La Tronche	Saint-Hilaire-de-Brens
Beaulieu	La Verpillière	Saint-Hilaire-de-la-Côte
Beaurepaire	Laffrey	Saint-Hilaire-du-Rosier
Beauvoir-de-Marc	Lalley	Saint-Ismier
Bernin	Lans-en-Vercors	Saint-Jean-de-Bournay
Bévenais	Le Bourg-d'Oisans	Saint-Jean-de-Moirans
Bilieu	Le Champ-près-Frogès	Saint-Jean-de-Soudain
Biol	Le Cheylas	Saint-Joseph-de-Rivière
Biviers	Le Freney-d'Oisans	Saint-Just-Chaleyssin
Bizonnes	Le Grand-Lemps	Saint-Just-de-Claix
Bonnefamille	Le Gua	Saint-Lattier
Bougé-Chambalud	Le Monestier-du-Percy	Saint-Laurent-du-Pont
Bourgoin-Jallieu	Le Péage-de-Roussillon	Saint-Marcel-Bel-Accueil
Bouvesse-Quirieu	Le Pont-de-Beauvoisin	Saint-Marcellin
Bresson	Le Pont-de-Claix	Saint-Martin-d'Hères
Brézins	Le Sappey-en-Chartreuse	Saint-Martin-d'Uriage
Brié-et-Angonnes	Le Touvet	Saint-Martin-de-Clelles
Burcin	Le Versoud	Saint-Martin-de-la-Cluze
Cessieu	Les Abrets en Dauphiné	Saint-Martin-le-Vinoux
Châbons	Les Avenières Veyrins-Thuellin	Saint-Maurice-en-Trièves
Chamagnieu	Les Côtes-d'Arej	Saint-Maurice-l'Exil
Champ-sur-Drac	Les Deux Alpes	Saint-Maximin
Champagnier	Les Éparres	Saint-Michel-les-Portes
Champier	Les Roches-de-Condrieu	Saint-Nazaire-les-Eymes

Chanas
Chantesse
Chapareillan
Charancieu
Charantonnay
Charavines
Charnècles
Charvieu-Chavagneux
Chasse-sur-Rhône
Châteauvilain
Châtenay
Châtonnay
Chatte
Chavanoz
Chevrières
Cheyssieu
Chèzeneuve
Chimilin
Chirens
Cholonge
Chonas-l'Amballan
Chozeau
Chuzelles
Claix
Clelles
Clonas-sur-Varèze
Cognin-les-Gorges
Colombe
Corbelin
Corenc
Coublevie
Cour-et-Buis
Courtenay
Cras
Crémieu
Crêts en Belledonne
Crolles

Diémoz
Dizimieu
Doissin
Dolomieu
Domarin
Domène
Échirrolles
Eclose-Badinières
Engins
Entre-deux-Guiers
Estrablin
Eybens
Faverges-de-la-Tour
Fontaine
Fontanil-Cornillon
Frogès

Leyrieu
Lieudieu
Livet-et-Gavet
Longechenal
Lumbin
Luzinay
Marcilloles
Marcollin
Maubec
Meylan
Meyrié
Meyrieu-les-Étangs
Mizoën
Moidieu-Détourbe
Moirans
Monestier-de-Clermont
Monstereux-Milieu
Montalieu-Vercieu
Montbonnot-Saint-Martin
Montchaboud
Monteynard
Montferrat
Montrevel
Moras
Morestel
Mottier
Murianette
Nivolas-Vermelle
Notre-Dame-de-Commiers
Notre-Dame-de-Mésage
Noyarey
Ornacieux-Balbins
Oyeu
Oytier-Saint-Oblas
Pajay
Pânosas
Parmilleu

Penol
Percy
Pierre-Châtel
Poisat
Poliénas
Pommier-de-Beaurepaire
Ponsonnas
Pont-de-Chérucy
Pont-Évêque
Pontcharra
Porcieu-Amblagnieu
Porte-des-Bonnevaux
Pressins
Primarette
Quaix-en-Chartreuse
Réaumont

Saint-Paul-de-Varces
Saint-Paul-lès-Monestier
Saint-Pierre-de-Mésage
Saint-Prim
Saint-Quentin-Fallavier
Saint-Quentin-sur-Isère
Saint-Romain-de-Jalionas
Saint-Romans
Saint-Sauveur
Saint-Savin
Saint-Siméon-de-Bressieux
Saint-Sorlin-de-Vienne
Saint-Théoffrey
Saint-Vérand
Saint-Victor-de-Cessieu
Saint-Vincent-de-Mercuze
Sainte-Blandine
Sainte-Marie-d'Alloix
Salagnon
Salaise-sur-Sanne
Sardieu
Sassenage
Satolas-et-Bonce
Savas-Mépin
Séchillienne
Septème
Sérézin-de-la-Tour
Sermérieu
Serpaize
Seyssinet-Pariset
Seyssins
Seyssuel
Sillans
Sinard
Soleymieu
Sousville
Succieu

Susville
Têche
Téncin
Thodure
Tignieu-Jamezyzieu
Torchefelon
Trep
Tullins
Valencin
Varces-Allières-et-Risset
Vaulnaveys-le-Bas
Vaulnaveys-le-Haut
Vaulx-Milieu
Venon
Vernas
Vernioz

Frontonas	Renage	Vertrieu
Gières	Revel-Tourdan	Veurey-Voroize
Gillonnay	Reventin-Vaugris	Vézeronce-Curtin
Goncelin	Rives	Vienne
Grenay	Roche	Vif
Grenoble	Rochetoirin	Vignieu
Heyrieux	Roissard	Villard-Bonnot
Hières-sur-Amby	Romagnieu	Villard-de-Lans
Izeaux	Roussillon	Villefontaine
Izeron	Rovon	Villemoirieu
Janneyras	Royas	Villeneuve-de-Marc
Jarcieu	Ruy-Montceau	Villette-d'Anthon
Jardin	Sablons	Villette-de-Vienne
Jarrie	Saint-Agnin-sur-Bion	Vinay
L'Albenc	Saint-Alban-de-Roche	Viriville
L'Isle-d'Abeau	Saint-Alban-du-Rhône	Vizille
La Balme-les-Grottes	Saint-André-le-Gaz	Voiron
La Bâtie-Montgascon	Saint-Barthélemy	Voreppe
La Buisse	Saint-Barthélemy-de-Séchilienne	Vourey
La Buisnière		

Article 3 :

Les trois tableaux figurant en annexe N°1 donnent, pour chacun des tronçons d'infrastructures mentionnés, le classement dans une des cinq catégories définies par l'arrêté du 30 mai 1996 susmentionné, la largeur des secteurs affectés par le bruit de part et d'autre de ces tronçons, le type de tissu urbain, ainsi que les niveaux sonores que les constructeurs doivent prendre en compte pour la construction de bâtiments inclus dans ces secteurs.

La largeur des secteurs affectés par le bruit correspond à la distance comptée de part et d'autre de l'infrastructure :

- pour les infrastructures routières, à partir du bord extérieur de la chaussée la plus proche,
- pour les infrastructures ferroviaires, à partir du bord du rail extérieur de la voie la plus proche.

Les trois tableaux figurant en annexe N°2 récapitulent, pour chacune des communes, les tronçons d'infrastructures concernées, le classement dans une des cinq catégories définies par l'arrêté du 30 mai 1996 susmentionné.

Article 4

Les bâtiments à construire dans les secteurs affectés par le bruit mentionnés à l'article 2 doivent présenter un isolement acoustique minimum contre les bruits extérieurs conformément à l'article R.571.43 du code de l'environnement susvisé.

Pour les bâtiments d'habitation, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les articles 5 à 9 de l'arrêté du 30 mai 1996 susvisé.

Pour les bâtiments d'enseignement, de santé et les hôtels, l'isolement acoustique minimum est déterminé selon les arrêtés du 25 avril 2003 susvisés.

Article 5

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de l'État dans le département.

Article 6

Une copie de cet arrêté sera affichée en mairie des communes visées à l'article 2 pendant une durée minimale d'un mois.

Article 7

Le périmètre des secteurs affectés par le bruit situés au voisinage des infrastructures de transports terrestres définis à l'article 3 et dans les annexes 1 et 2 du présent arrêté sera annexé par arrêté municipal au plan local d'urbanisme des communes visées à l'article 2 du présent arrêté.

Le présent arrêté sera également annexé au plan local d'urbanisme de ces mêmes communes.

Article 8

Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Mesdames et Messieurs les Maires des communes visées dans le tableau de l'annexe n°2,
- Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Isère.

Article 9

Madame la Secrétaire Générale de la Préfecture, Mesdames et Messieurs les Maires des communes concernées et Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Isère sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Grenoble, le

15 AVR. 2022

Le préfet

Pour le Préfet, et par délégation,
la Secrétaire Générale

Eléonore LACROIX



Annexe 2-1 Classement sonore des voies routières en Isère par commune

Commune	Nom du tronçon	Débutant	Finissant	Tissu	Catégorie	Largeur
Domarin	D312	D124A	D1006	Tissu ouvert	3	100
Domène	D523	Rue Charles de Gaulle	Chemin des Contamines	Tissu ouvert	5	10
Domène	D523	Bellevue	Rue des Alpes	Tissu ouvert	5	10
Domène	D523	Rue Emile Blanc	Place de l'Eglise	Rue en U	4	30
Domène	D11K	Rue Jean Coppiet	Route de Savoie	Tissu ouvert	3	100
Domène	D523	Rue Emile Blanc	Rue Angelo Brunato	Rue en U	3	100
Domène	D523	Route de Savoie	Rue Henri Graud	Tissu ouvert	4	30
Domène	D523	Chemin des Contamines	Route de Savoie	Tissu ouvert	5	10
Domène	D523	Route de Savoie	Rue Henri Graud	Tissu ouvert	4	30
Domène	D523	Route de Savoie	Route de Grenoble	Tissu ouvert	5	10
Domène	D523	Rue des Sports	Rue des Alpes	Tissu ouvert	5	10
Domène	D523	Rue Angelo brunato	Bellevue	Rue en U	3	100
Domène	D11K	Rond-point Jean Moulin	Chemin du trou bleu	Tissu ouvert	3	100
Domène	D11	Entree A41	Rond-point Jean Moulin	Tissu ouvert	3	100
Echirolles	Rue du 8 mai 1945	Rue Missak Manouchian	Allee Ponson du Terrail	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Entree N87	Cours Jean Jaures	Rue Leon Fournier	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Rue Paul Langevin	Rue d'Elienne d'Orves	RUE DE STALINGRAD	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue de Gaulle	Rue Missak Manouchian	Sortie Rue Missak Manouchian	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	D1075	Entree N87	Entree N87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue des FITPF	Avenue de Guglielmo	Avenue de l'Astrobale	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue des Etats Generaux	Rue du Berry	Rue d'Auvergne	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	D1075	Avenue Paul Vaillant Couturier	Avenue Colonel Manhes	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue du Général de Gaulle	LC SUD	AV DU 8 MAI 1945 (rue Missak)	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Sortie N87	N87	COURS JEAN JAURES	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue des Etats Generaux	Allee du Gatinais	Allee du Morvans	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue Salvador Allende	Avenue Marie Reynoard	Avenue d'Innsbruck	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue d'HONHOUE	CRS JEAN JAURES	Leon Fournier	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue des Etats Generaux	Rue de Touraine	Rue du Berry	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	D269	Rue de la Paix	Rue de la Combe de Champagnier	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue du 8 Mai 1945	Avenue de Guglielmo	Allee Ponson du Terrail	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	D1075	Avenue Colonel Manhes	Rue Jean Moulin	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Sortie N87	N87	Avenue des Etats Generaux	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	D269C	Avenue de la Republique	Grand Rue	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Sortie N87	N87	Rue Leon Fournier	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	D6	Entree/Sortie A480	Entree/Sortie A480	Tissu ouvert	2	250
Echirolles	Avenue de l'Europe	AV. MARIE REYNOARD	AV. MARIE REYNOARD	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Entree N87	Bd de la Liberation et du General de Gaulle	N87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue Edmond Esmonin	Rue Arne Pugin	Avenue Marie Reynoard	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	D1075	Rue Jean Moulin	Avenue du general de Gaulle	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	D6	Echangeur A480/D6	Echangeur A480/D6	Tissu ouvert	2	250
Echirolles	A480	Echangeur Rue Geo Charles	Echangeur Rue Geo Charles	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	Avenue de Guglielmo	Avenue du 8 mai 1945	Entree Rue du 8 Mai 1945	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Entree N87	Rue Leon Fournier	N87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue Victor Hugo	Rue Ferdinand Pelloutier	Rue de Bretagne	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	D6	Rue de la Liberte	Entree A480	Tissu ouvert	2	250
Echirolles	Avenue Edmond Esmonin	Avenue Leon Blum	Avenue des Etats Generaux	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	A480	Sortie D5	Sortie D5	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	Sortie A480	A480	Rue de Comboire	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	D1075	Avenue Paul Vaillant Couturier	Avenue de Gresivaudan	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	NORMANDIE	Allee du Morvan	AV S, ALLENDE	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	D1075	Entree N87	Rue Ambroise Croizat	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue des FITPF	Avenue de l'Astrobale	Rue de Lorraine	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Sortie N87	Rue Leon Fournier	D1075	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Rue Salvador Allende	RUE DE NORMANDIE	Rue du Berry	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue d'HONHOUE	Leon Fournier	Avenue Victor Hugo	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Rue de la Liberte	Avenue Paul Eluard	AV DE GRUGLIASCO	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Rue Geo Charles	Avenue Andre Donini	Avenue Danielle Casanova	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Rue Geo Charles	Rue des 120 Toises	Avenue Andre Donini	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	N87	Sortie Avenue des Etats Generaux	Sortie D269A	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	Avenue des Etats Generaux	Sortie/Entree N87	Sortie/Entree N87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue Leon Blum	R. PITET	AV. VICTOR HUGO	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	N87	Echangeur N87/D1075	Echangeur N87/D1075	Tissu ouvert	2	250
Echirolles	Entree A480	Rue Geo Charles	A480	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue de Guglielmo	Entree Rue du 8 Mai 1945	Rue de Normandie Niemen	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue Victor Hugo	Avenue de Guglielmo	Rue Ferdinand Pelloutier	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Auguste Ferrier	CRS JEAN JAURES	Rue Leon Fournier Sud	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	D1075	Rue Rene Thomas	Rue Ambroise Croizat	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	D1075	Avenue d'Honhoue	Rue Rene Thomas	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue des Etats Generaux	Allee du Morvans	Rue de Touraine	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue des Etats Generaux	AV DU 8 MAI 1945	ROCADE RN87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue de Guglielmo	Entree/Sortie Avenue des Etats generaux	Entree/Sortie Avenue des Etats generaux	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Entree N87	Avenue des Etats Generaux	N87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	N87	Echangeur Avenue des Etats Generaux	Echangeur Avenue des Etats Generaux	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	N87	D6	D1075	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	Rue Salvador Allende	Rue du Berry	Rue de Provence	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	A480	Sortie N87	Sortie D6	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	Voie insertion N87	D296A	RN87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue de Kimberley	Allee de la Fleuretierre	Rue Francois Quesnay	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue Paul Vaillant Couturier	Avenue Danielle Casanova	Cours Jean Jaures	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	NORMANDIE	AV DES ETATS GENERAUX	Allee du Morvan	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Rue Missak Manouchian	Avenue du General de Gaulle	Allee de Moucherotte	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue Colonel Manhes	Rue commandant Lenoir	Cours Jean Jaures	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue de Kimberley	Allee de la Fleuretierre	Rue de la Liberte	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Echangeur A480-N87	A480	Entree N87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	N87	A480	D6	Tissu ouvert	3	100
Echirolles	Avenue Edmond Esmonin	Avenue des Etats Generaux	Rue Aime Pugin	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue de Guglielmo	Rue Fernand Pelloutier	Intersection Rue Avenue de Guglielmo	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	RUE DE COMBOIRE	Sortie A480	Rue Geo Charles	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Avenue Marie Reynoard	Avenue de l'Europe	Avenue Marie Reynoard	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Entree A480	N87	A480	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Avenue des Etats Generaux	Avenue Edmond Esmonin	Allee de Gatinais	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	A480	Sortie Rue Geo Charles	Sortie D269	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	Avenue de Guglielmo	Intersection Rue Avenue de Guglielmo	AVENUE DU 8 MAI 1945	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	Rue Geo Charles	Rue de Combe	Rue des 120 Toises	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	D269A	Rue Pierre Mandes France	N87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	N87	Sortie D1075	Sortie Avenue des Etats Generaux	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	A480	Sortie D6	Sortie D6	Tissu ouvert	2	250
Echirolles	Avenue des Etats Generaux	Rue d'Auvergne	N87	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	D269C	Avenue de Kimberley	Avenue de la Republique	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Auguste Ferrier	Rue Leon Fournier Sud	Rue Jean-Pierre Timbaud	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	A480	D6	Sortie D6	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	N87	Entree N87	D269A	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	Echangeur A480-N87	Entree N87	N87	Tissu ouvert	3	100
Echirolles	Avenue de Guglielmo	Rue de Normandie Niemen	RUE DE LA LIBERTE	Tissu ouvert	5	10
Echirolles	A480	Sortie N87	Sortie Rue Geo Charles	Tissu ouvert	1	300
Echirolles	Voie sortie N87	RN87	D296A	Tissu ouvert	4	30
Echirolles	Echangeur N87-A480	N87	A480	Tissu ouvert	4	30
Ecluse-Badinières	D1085	Rue du 16 Mai 1944	Chemin des Matieres	Tissu ouvert	3	100
Ecluse-Badinières	D1085	D520	Limite ORHANE	Tissu ouvert	3	100
Engins	D531	Limite 50km/h Engin	Limite 80km/h	Tissu ouvert	4	30
Engins	D531	Rue des terrasses de Sorin	Limite 50km/h Engin	Tissu ouvert	3	100
Engins	D531	Limite 80km/h	Limite 50km/h Lans en Vercors	Tissu ouvert	3	100
Entre-deux-Guiers	D920	Rue de Allobroges	D49	Rue en U	5	10
Entre-deux-Guiers	D520D	Champ Perroud	Avenue de Chartreuse	Tissu ouvert	3	100
Estrablin	D75C	D75	D502	Tissu ouvert	3	100
Estrablin	D538	D41B	D41C	Tissu ouvert	3	100
Estrablin	D41B	D502	D41	Tissu ouvert	3	100
Estrablin	D502	Route d'Agabelle	Impasse du Vianay	Tissu ouvert	3	100
Estrablin	D41	D301	D41B	Tissu ouvert	3	100
Estrablin	D502	Impasse du Vianay	D38	Tissu ouvert	3	100